

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 76 (1978)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'esprit scientifique ne dépendaient ni de la formation, ni du nombre des années.

Buts de la fondation «La Science appelle les jeunes»

«La Science appelle les jeunes» est une fondation de droit public qui se donne pour tâche d'éveiller et de stimuler l'intérêt de la jeunesse pour la recherche personnelle, la technologie et l'observation systématique:

- en organisant, chaque année, des concours régionaux et suisses, pour y faire examiner et apprécier par des experts les travaux soumis
- en proposant aux jeunes des sujets dirigés
- en développant des contacts entre les jeunes et des spécialistes, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger
- en procurant aux jeunes la possibilité de participer à des congrès ou camps scientifiques
- par l'édition d'une revue publiant les travaux méritoires des lauréats.

Droit de participation

Peut participer au concours tout jeune domicilié en Suisse, jusqu'à 21 ans révolus.

L'essentiel du travail devra avoir été exécuté avant l'entrée dans une école supérieure ou, pour ceux qui ont dépassé la limite d'âge, avant 21 ans révolus. Dans tout cas exceptionnel la direction du concours a le droit d'arbitrage.

Les jeunes Suisses de l'étranger peuvent y participer aussi, mais il leur faudra être présents personnellement lors de l'appréciation de leur travail.

Les travaux individuels et de groupe sont admis. Les grands groupes seront représentés au jugement et au palmarès par trois délégués au plus.

Il est permis de s'inscrire plusieurs fois au concours. Si le nouveau travail traite du même sujet que le travail précédent, il doit représenter un développement substantiel du sujet.

En général, des travaux déjà primés à un autre concours de même importance ne peuvent être présentés.

Sujets de concours

Ce sont des travaux de recherche ou de construction élaborés individuellement ou en groupe. Les travaux doivent être conçus et présentés clairement.

D'une manière générale, *La Science* étant le domaine du mesurable, tous les sujets traités scientifiquement sont admis. Pour mémoire, en voici une liste qui n'est pas exhaustive.

Sciences naturelles

- Mathématiques
- Physique
- Astronomie
- Chimie
- Sciences de la Terre (minéralogie, géologie, pétrographie, spéléologie)
- Paléontologie
- Biologie (botanique, zoologie, microbiologie)
- Ecologie

Technologie

- Fondements (par exemple métrologie, mesurages, outillage, éléments de construction)

- Matières premières, matériaux de construction
- Energie (conversion, accumulation, transport d'énergie)
- Moyens de transport pour personnes et marchandises
- Procédés techniques en physique, chimie, médecine, etc.
- Génie civil, urbanisme
- Informatique (stockage, transmission, traitement de l'information, asservissement, régulation, techniques de commande à distance)

Sciences humaines

- Géographie humaine (géographie économique, transports, planification, etc.)
- Histoire (archéologie, histoire locale et régionale, héraldique, histoire économique, histoire sociale, politique, histoire littéraire, etc.)
- Recherches sociales (traditions, sociologie, psychologie sociale, problèmes sociaux, éducation, etc.)
- Linguistique (sémantique, étymologie, idiomographie sociale, dialectologie, etc.)
- Etude des moyens de communications

Le travail soumis doit être, dans la mesure des possibilités, propriété intellectuelle du candidat qui l'aura développé et préparé seul. Il est toutefois admis que le professeur, le patron d'apprentissage ou une tierce personne y participe en tant que conseiller au moment du choix du sujet et de l'énoncé précis du problème, ainsi que pendant l'exécution du travail. L'étude des ouvrages les plus importants se rapportant au sujet est instamment recommandée.

Une simple compilation n'entre pas dans le cadre du concours.

Sont exclus du concours tous travaux reposant sur des expériences aux cours desquelles les animaux, des hommes ou la nature auraient à souffrir ou seraient mutilés de quelque façon que ce soit. Sont également exclus tous travaux se basant sur des expériences dangereuses ou présentant un danger pour l'entourage.

Mode d'inscription

L'inscription définitive au concours doit être effectuée, jusqu'au

20 septembre au plus tard.

Par l'inscription au concours, le candidat déclare se soumettre aux conditions du règlement.

Il reste à espérer que parmi les jeunes candidats aux prochains concours de la fondation «La Science appelle les jeunes» on en trouvera quelques-uns appartenant aux professions de la mensuration et du génie civil.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de «La Science appelle les jeunes», Stadthausstrasse 39, 8400 Winterthur, téléphone (052) 23 12 60.

An Vermessungszeichner im Raum Zürich zu vergeben

anspruchsvolle Heimarbeit

(Situationspläne)

Offerte mit Lohnangabe unter Chiffre VS 401 an Cicero-Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich.



Kanton Zürich

Beim Meliorations- und Vermessungsamt des Kantons Zürich ist die Stelle eines

Kulturingenieurs

wieder zu besetzen.

Der Aufgabenkreis umfasst die Bearbeitung von Einzelprojekten (Entwässerungen, Weganlagen usw.) und die Leitung von Güterzusammenlegungen.

Die Besoldung erfolgt im Rahmen der kantonalen Beamtenverordnung.

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen richten Sie bis Ende April 1978 an das Meliorations- und Vermessungsamt des Kantons Zürich, Kaspar-Escher-Haus, 8090 Zürich.

Telefonische Auskunft erhalten Sie unter Nummer (01) 32 96 11, intern 3282.

Meliorations- und Vermessungsamt des Kantons Zürich

Vermessungszeichner

(25) sucht neue Stelle nach Vereinbarung. Bisherige Tätigkeiten: Neuvermessung, Nachführung, Umkartierung, Bauabsteckung.

Offerten unter Chiffre VB 401 an Cicero-Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich.

Junger Vermessungszeichner

(23) sucht Stelle im Raume Olten-Luzern. Bisherige Tätigkeit: Nachführung und Güterregulierung.

Offerten bitte unter Chiffre V 684 an Rud. Gebhard, Breiten 121, 5705 Hallwil.

Die **SVIL** sucht einen selbständigen und erfahrenen Vermessungszeichner

(eventuell -techniker)

für die Mitwirkung bei Güterzusammenlegungen in verschiedenen Kantonen der Zentral- und der Ostschweiz.

Wir bieten ein den Leistungen entsprechendes Salär, Sozialleistungen, gleitende Arbeitszeit.

Interessenten melden sich schriftlich mit den üblichen Unterlagen, wie Gehaltsansprüchen, bei

Schweizerische Vereinigung Industrie und Landwirtschaft, Schützengasse 30, 8001 Zürich, Postfach 3113, 8023 Zürich, Telefon (01) 211 48 50.

Kanton Thurgau



Meliorationsamt

Wir suchen nach Vereinbarung

Tiefbauzeichner

Arbeitsgebiet:

Erstellen von Entwässerungsplänen, diverse Zeichnerarbeiten, Mithilfe bei Absteckungen usw. Es kommen auch Vermessungszeichner in Frage. Lehrabschluss nicht unbedingt erforderlich.

Wir bieten:

Interessante, vielseitige Tätigkeit in kleinem Team, zeitgemässe Besoldung, fortschrittliche Sozialleistungen, angenehmes Arbeitsklima.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen Herr Ch. Beusch, Telefon (054) 7 91 11, intern 403, gerne zur Verfügung.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind zu richten an das Personalamt des Kantons Thurgau, Bahnhofstrasse 76, 8500 Frauenfeld.

Die interessante Stelle für Sie!

Gesucht per sofort junger

Vermessungszeichner

(eventuell nach Lehrabschluss Frühjahr 1978) für zeichnerische Arbeiten bei Neuvermessungen, Nachführungen und Leitungskataster.

Bewerbungen sind erbeten an: Beer Schubiger Bengerel, Bauingenieure und Vermessungsbüro, Lehnrütiweg 849, 4702 Oensingen, Telefon (062) 76 23 76.

Gesucht junger

Vermessungszeichner

für anspruchsvolle Büroarbeiten.

Bewerbung mit Gehaltsanspruch an E. Knecht, Ingenieur- und Vermessungsbüro, Rigistr. 37, 6340 Baar (Kanton Zug).

Ingenieur- und Vermessungsbüro in der Ostschweiz sucht

Vermessungszeichner

für Nachführung, Neuvermessung, Güterzusammenlegung. Es besteht die Möglichkeit, sich für die Fachausweisprüfung vorzubereiten.

Offerten bitte unter Chiffre VF 401 an Cicero-Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich.